



Conférence du 6 mai 2011

**AUGUSTE PROUD,
UN FABRICANT LYONNAIS
DE CANNES COMPAGNONNIQUES**

par René Teulet , Jean Philippon
et Serge Étienne

René Teulet est né en 1964 à Castelnau-Montratier (Lot). Il reçoit une formation de mécanicien à la Maison des Orphelins d'Apprentis d'Auteuil de Malepeyre (82), puis poursuit son parcours professionnel auprès des Compagnons du Devoir, à Colomiers (31), Saint-Étienne, Reims, Angers. En 1990, il est reçu Compagnon mécanicien-outilleur du Devoir sous le nom de « Quercy la Constance ». R. Teulet, désormais établi à Lyon où il exerce la profession de projeteur en outillage de plasturgie, est passionné d'histoire et de généalogie. Il poursuit notamment des recherches sur les familles et les Compagnons natifs du Quercy.

Jean Philippon, « Bordelais la Constance », a été reçu Compagnon cuisinier des Devoirs Unis le 23 avril 1988, à la Cayenne de Lausanne (Suisse).

Durant dix ans, il a effectué un tour de France qui l'a conduit dans de nombreuses villes de France et de Suisse. Sa passion pour l'histoire compagnonnique l'a amené à étudier les archives des cayennes où il a séjourné, ainsi que les archives communales et départementales, mettant ainsi à jour des pièces essentielles. Lors de ses voyages, il a contacté des anciens de toutes sociétés pour recueillir leur témoignage et il a découvert dans les villes et les villages traversés (le plus souvent à pied, comme autrefois!) de multiples traces de la présence des Compagnons dans l'architecture.

Doué d'une mémoire exceptionnelle, il a ainsi rassemblé une documentation très abondante sur l'histoire des sociétés compagnonniques en général et sur la constitution de l'Union Compagnonnique en particulier.

Depuis 1998, il a présenté douze conférences au musée du Compagnonnage, dont onze ont été publiées dans les *Fragments d'histoire du Compagnonnage*.

Serge Étienne est né à Troyes en 1942. Il est Compagnon métallier des Devoirs Unis de la Cayenne de Lyon et porte le nom de « Champenois l'Ami de l'Honneur ».

Après avoir obtenu un diplôme d'ingénieur mécanicien à l'INSA de Lyon, il travaille dans différents domaines en qualité d'ingénieur technique à la Ville de Villeurbanne ou concepteur réalisateur d'ensemble chez IBM. Il crée son entreprise artisanale en 1973 et s'oriente vers la métallerie. Maître-artisan dans cette spécialité, il est l'un des rares fabricants de cuisinières pour bateaux. Depuis plusieurs années, lors de cours professionnels, il transmet ses connaissances aux jeunes du Compagnonnage. Il fabrique enfin des cannes pour les Compagnons.

En 2011, il a accédé au titre d'« un des Meilleurs Ouvriers de France » en serrurerie.



AUGUSTE PROUD, UN FABRICANT LYONNAIS DE CANNES COMPAGNONNIQUES

Introduction

La découverte, il y a deux ans, de l'ancien atelier d'Auguste Proud et de son fils, à Oullins, dans la banlieue lyonnaise, est à l'origine de cette conférence. Le père et le fils ont, durant près d'un demi-siècle, fourni leurs cannes aux compagnons de tous les rites et Devoirs. Ils ont fini par imposer un type de cannes dont s'inspirent encore la plupart des compagnons d'aujourd'hui. Mais avant d'aller plus loin, parlons de la famille Proud.

I. APERÇUS GÉNÉALOGIQUES

par René Teulet

Le nom PROUD a connu une lente évolution depuis l'époque médiévale et l'une de ses variantes, toujours portée par de nombreuses personnes, est PROUST. Ce nom dérive de « prévost » (prévôt), qui a donné « prost », « proust » puis « proud ». L'orthographe s'est fixée tardivement puisqu'en 1819, on trouve encore la graphie « Proust » sur un acte d'état civil et sur un état de recensement de 1891, ainsi que « Prout » sur un état de 1906.

Le mot « prévôt » lui-même vient du latin *praepositus*, qui signifie « préposé ». Il désignait celui qui agissait dans l'intérêt public. Au Moyen Âge, le prévôt était l'intendant du domaine d'un seigneur, qu'il administrait en son nom. Il avait droit de justice et percevait les taxes qui étaient

Serge Étienne, René Teulet
et Jean Philippon, lors
de la conférence.



instituées. Cette fonction évolua et furent institués des prévôts royaux, des prévôts seigneuriaux, des prévôts des maréchaux, des prévôts des marchands, etc., dont les pouvoirs s'étendaient à un ressort territorial différents et à certaines catégories d'administrés.

Mais la famille Proud n'est pas connue pour avoir exercé ce type de fonctions et l'on ignore quand et pourquoi le premier porteur du nom le reçut. En effet, la famille qui nous intéresse comprend des laboureurs, des gens de la terre et elle est originaire de Vendée.

De l'arbre généalogique ascendant d'Auguste Proud, extrayons les informations suivantes.

« L'an mil huit cent soixante douze, le onze du mois d'octobre, sur les neuf heures du matin, par devant nous François-Joseph Tesson, Maire, Officier de l'Etat-Civil de la commune de Vairé, canton des Sables d'Olonne, département de la Vendée, a comparu Proud Aimé âgé de vingt-six ans, profession de laboureur, demeurant à la Templerie de Vairé, lequel nous a présenté un enfant légitime du sexe masculin, né hier sur les quatre heures du soir en son domicile à la Templerie de Vairé, de Logeais Marie âgée de vingt-un ans, profession de cultivatrice, demeurant à la Templerie de Vairé, et de Proud Aimé, déclarant, âgé de vingt-six ans, profession de laboureur, demeurant à la Templerie de Vairé, auquel enfant il a donné les prénoms de Auguste-Victor.

Lesdites déclarations et présentations faites en présence de Proud Constant, âgé de vingt un ans, profession de laboureur,

demeurant à la Templerie de Vairé, qui a dit être oncle paternel de l'enfant, et de Proud Eugène, âgé de trente ans, profession de laboureur, demeurant à la Templerie de Vairé, qui a dit être oncle paternel de l'enfant, et, après lecture faite du présent acte, nous l'avons signé seul, le déclarant et les témoins ayant déclaré ne le savoir. »

Telle est la transcription de l'acte de naissance d'Auguste Victor Proud. Cet acte nous donne les origines géographiques et sociales du futur compagnon : Vairé, en Vendée, et un milieu agricole.

Vairé est une commune d'une superficie de 28 km², idéalement bien placée, distante de 13 km de son chef-lieu de canton, Les Sables d'Olonne, et de 6 km de la mer. Ce bourg vit principalement de l'agriculture. Il est fréquent d'y trouver des servantes et domestiques dans une ferme dont la fratrie est déjà importante. Mais c'est aussi un bourg avec ses nombreux artisans (tuiliers, maçons, charpentiers, taillandiers, forgerons, maréchaux-ferrants, charrons, meuniers, bouchers, aubergiste, tisserands, tailleurs d'habits, sabotiers, cordonniers, buraliste). On y découvre une sage-femme et parfois des nourrices, ce qui est dû à la proximité d'une grande ville. Enfin, d'autres petits métiers sont identifiés (dont un chiffonnier). Vairé est composé de 48 hameaux plus ou moins grands (Les Landes, La Templerie, La Flaivière, Poiré, Davière, La Boissonnière...), qui abritent, avec le bourg, 1031 habitants vers 1870. Telle est la configuration de la commune de Vairé où vit le jour Auguste Victor Proud.

Le lieu-dit de la Templerie est une ferme isolée dont la maisonnée est composée de 11 personnes (état du recensement de 1872) :

- Eugène Proud, 30 ans (enfant aîné de François Proud), chef du foyer, né le 6 août 1842 au lieu de la Templerie, métayer et laboureur (il décèdera en 1880 sans descendance).

- Aimé François Proud, son frère (père d'Auguste Victor) et son épouse Marie Logeais (voir ci-après) et leurs sept enfants.

- Pierre Constant, 21 ans, né le 14 novembre 1850 à La Templerie ; marié le 19 janvier 1876 à Vairé avec Rosalie Bironneau, puis le 21 juin 1881 dans la même commune avec Marie Bourcerau ; deux enfants connus naîtront de cette union : Hélène en 1882 et Florentine en 1884.

- Pierre, 15 ans, se mariera avec Augustine Arnaud, et ils auront une descendance.

- Victoire Aimée, 28 ans, née le 6 juin 1844 au lieu-dit des Maurières, se mariera en 1874 avec Armand Remaud.

- Marie, 17 ans.

- Eugénie Aimé, 13 ans, qui décèdera en 1876 aux Maurières.

- Adeline, 8 ans, née le 10 février 1864 aux Maurières.

- Magdeleine Violleau, 79 ans, grand-mère des enfants cités précédemment.

- Aimée Tesson, 53 ans, mère, veuve de François Proud, décédé le 5 février 1868 à Vairé.

Les Proud ont-ils toujours habité ce lieu et travaillé la terre ? Depuis 1816, les ascendants d'Auguste Victor sont habitants de Vairé. Nous y trouvons le nommé Pierre Proud, journalier, né vers 1784 à La

Chapelle-Hermier (Vendée) et marié à Marie Anne Gazeau. Il est père de 3 enfants lors du recensement de la population de 1816 :

- Marie Anne Aimée, 4 ans.

- Louis Pierre, 3 ans, né le 15 septembre 1813 à La Chapelle-Achard, commune voisine de Vairé ; marié en premières noces à Marie Rose Arnaud (trois enfants naîtront de cette union) et en secondes noces avec Marie Eugénie Logeais (ils auront également trois enfants).

- Jean François, né 11 décembre 1816 au bourg de Vairé ; les témoins à la mairie, Jacques Proust et Pierre Proust sont respectivement ses cousin germain et cousin issu de germain, exerçant le métier de chafournier (personne qui surveille ou qui exploite un four à chaux).

Suivront François Aimé, le 7 février 1819 (c'est le grand-père du compagnon) ; Jean Louis, né le 4 avril 1822, au lieu de La Flaivière, toujours sur la commune de Vairé et enfin Henri Aimé, né le 27 avril 1832 (il décèdera en Arles lors de son service militaire).

François Aimé Proud, domestique, grand-père du compagnon, s'est marié à Vairé le 15 juin 1841, avec Aimée Tesson, métayère, native de la commune au lieu de La Templerie, âgée de 21 ans, fille aînée de François Tesson, laboureur, et de Magdeleine Violleau. Elle est domiciliée à La Templerie. L'acte de mariage nous informe que le père de l'époux, Pierre Proud, est déjà décédé au lieu des Landes, mais que sa mère demeure à La Flaivière.

De leur union naîtront 8 enfants (voir ci-dessus) et un autre encore, qui est absent de la liste de recensement de 1872, car décédé antérieurement : Louis François, né le 29 février 1848.

Aimé François Proud (père d'Auguste Victor) se marie avec Marie Félicité Véronique Logeais, âgée de 19 ans, le 24 mai 1871, à Saint-Julien-des-Landes (Vendée), commune voisine de Vairé. Elle est née le 7 octobre 1851 au lieu de La Bassetière, commune de Saint-Julien, fille de Jean Marie Aimé Logeais (non décédé), métayer, et de Véronique Rousseau âgée de 42 ans. Ces derniers se sont mariés à Saint-Julien le 16 juin 1846.

De cette union trois enfants naîtront :

- Auguste Victor Proud, le 10 octobre 1872 (transcription de l'acte de naissance plus haut) ;

- Marcel Auguste, né le 18 décembre 1880 au lieu de La Templerie et décédé 3 ans plus tard (le 27 février 1884) au lieu de Maurières.

- Maria Victorine, le 28 novembre 1887 (décédée le 5 mars 1965).

Jusqu'en 1886 environ, le couple Proud et leurs deux enfants demeureraient à la métairie de la Templerie mais le recensement de 1891 nous apprend qu'ils avaient quitté Vairé dans les mois ou les années suivantes, puisqu'ils sont alors mentionnés à Saint-Julien-des-Landes. C'est la commune de naissance de l'épouse, située à 6 km de Vairé. On constate que le père est alors journalier et la mère sans profession. Les recensements postérieurs de 1906 et 1911 nous apprennent qu'Aimé Proud est désormais cantonnier, que sa femme est journalière et que leur fille Maria, domiciliée chez eux, est établie « patronne tailleuse ».

Aimé Proud décèdera entre 1911 et 1921 et son épouse s'établira à La Croix-Blanche (Charente-Maritime), où elle vivait encore au décès de son fils Auguste, en 1921.

On perçoit clairement que le milieu familial des Proud est celui des gens de la terre, ne possédant pas de biens propres ; ils sont métayers

et assez nombreux sur l'exploitation, bien souvent un domestique et une servante complètent la maisonnée.

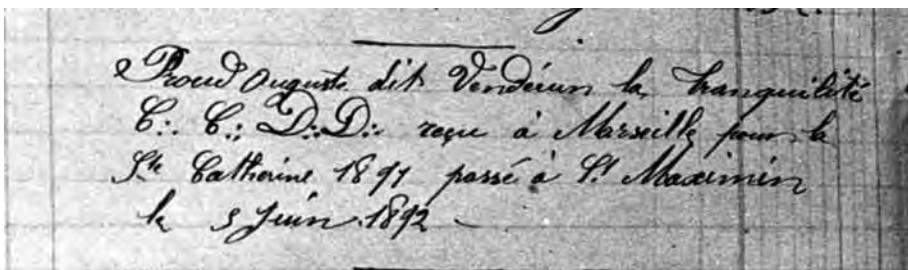
Aucune information ne peut nous expliquer le choix du métier du petit Auguste. Il n'a pas de proche parent dans l'artisanat, seulement des cousins chaux-ferrants, mais tous les gens de la terre fréquentaient obligatoirement des artisans associés à leur activité, où le cheval occupait une place centrale : des maréchaux-ferrants, des bourreliers et des charrons. C'est sans doute au contact d'un de ces derniers que la vocation du jeune Auguste se dessina.



Cachet de la société des compagnons charrons du Devoir de Lyon (1879)

Auguste Victor Proud, compagnon charron, au travail sur une roue (à gauche). Photographie (vers 1890). Coll. part.

Probablement vers 15 ans, il rentrera apprenti chez un charron afin de connaître les bases du métier. Pour quels motifs décide-t-il de partir sur le tour de France, aucune pièce d'archives ne nous l'indique, mais il entreprend un voyage qui a dû le conduire dans les villes-sièges des compagnons charrons du Devoir de cette époque : Nantes peut-être, Angoulême et Bordeaux sans doute, Marseille assurément, puisqu'il y est reçu compagnon à la Sainte-Catherine de 1891, à l'âge de 19 ans. Il reçoit le nom de *Vendéen la Tranquillité*.



Mention du passage d'Auguste Proud à la Sainte-Baume, le 3 juin 1892, sur le registre détenu par le compagnon Audebaud à Saint-Maximin.

En bon compagnon du Devoir, et étant sur place, il en profite pour faire le pèlerinage à la grotte de la Sainte-Baume, étape quasi obligatoire sur le tour de France, le 5 juin 1892¹ et signe le registre détenu par le Père Audebaud. Nous devons remercier ici notre ami et compagnon René

1. Sur le pèlerinage des compagnons du Devoir à la Sainte-Baume, voir : « Les couleurs du Compagnonnage », par René Lambert (*Fragments d'histoire du Compagnonnage*, vol. 7) et « Le pèlerinage et les couleurs de la Sainte-Baume : une invention du XIX^e siècle ? », par Laurent Bastard (*Fragments*, volume 12).

Lambert, *Provençal la Fidélité*, compagnon carrossier du Devoir, de nous avoir communiqué la copie des actes de passage d'Auguste Victor Proud en Provence.

Son devoir accompli à la Sainte-Baume, il reprend la route pour rejoindre la ville de Lyon. Il est envoyé, à Oullins, pour travailler dans la maison Bonnin.

En 1892, Oullins est une commune distante de Lyon de 10 km, en pleine expansion, séparée en 1862 de la commune de Pierre-Bénite. Les zones agricoles y sont progressivement supprimées par de grandes entreprises employant des centaines d'ouvriers et ouvrières. On peut citer les tanneries du quartier de la Saulaie, les ateliers d'Oullins qui produiront des locomotives à vapeur, une savonnerie, ainsi qu'une verrerie. Sa population atteint 8300 habitants lors du recensement de 1891.

Les ateliers Bonnin sont situés au 138 de la Grande-Rue d'Oullins, derrière une porte cochère, dans une cour assez vaste ; aujourd'hui ces lieux sont occupés par un salon de coiffure. La Grande-Rue est l'artère principale de la ville ; elle est située sur la route nationale n° 7 qui relie Lyon à Givors et Saint-Étienne. Centre de toutes les activités commerciales (boutiques et artisans) et publiques (mairie), la Grande-Rue est récemment reliée à Lyon par un tramway. Lors du recensement de 1891, la maison Bonnin est composée comme suit : Marie Caillon née Rivat, 62 ans, veuve en premières noces de Charles Bouché ; Jacques Bonnin, 45 ans, charron, époux de Jeanne Marie Bouché (fille de Marie Caillon et Charles Bouché) et leurs deux filles : Marie, 15 ans, et Louise, 13 ans.

Le travail, les relations avec la clientèle et avec son employeur conduisent Auguste Victor à se fixer à Oullins et c'est le 29 avril 1897 qu'il épouse dans cette ville la belle-fille de son patron, Marie, âgée de 20 ans, exerçant la profession de brodeuse. L'acte de mariage nous précise que les parents d'Auguste Victor sont bien vivants et qu'ils demeurent à présent à Saint-Julien-des-Landes (85), où son père occupe un poste de cantonnier. Ils ne sont pas présents à la cérémonie mais donnent leurs consentements à cette union par acte notarié.

Les ascendants de Marie Bonnin, proviennent de la Bourgogne et de l'Agenais. Elle est née le 3 septembre 1876 à Oullins des époux Jacques Bonnin et Jeanne Marie Bouché, qui se sont mariés dans cette commune le 3 avril 1875. Jacques Bonnin est natif de La Motte-Saint-Jean (Saône-et-Loire), le 4 octobre 1846, fils d'Antoine Bonnin et Benoîte Ravaud, journaliers ; quant à Jeanne Marie Bouché, née à Lyon le 1er novembre 1854, elle est la fille de Charles Bouché, charpentier, décédé à Lyon le 12 février 1858, qui était natif de Laplume (Lot-et-Garonne), et de Marie Rivat, native de Laizé (Saône-et-Loire), de parents travaillant la terre. Jeanne Marie n'a que 4 ans lors du décès de son père et sa mère ne tardera pas à se remarier avec Julien Caillon, maître charron. Ils s'installeront à Oullins et aucun enfant ne sera issu de cette union.

Au printemps 1898, le 22 mars, naîtra Auguste Joseph Proud, au domicile de ses parents Proud-Bonnin, 138, Grand-Rue. S'en suivront quatre ans plus tard : Louis Jacques (décédé adolescent) et Marius Antoine, le 6 juillet 1905. Ce dernier sera reçu compagnon menuisier du Devoir à la Sainte-Anne 1924, à Lyon.



La famille Proud en 1910, rue Pasteur, à Oullins.

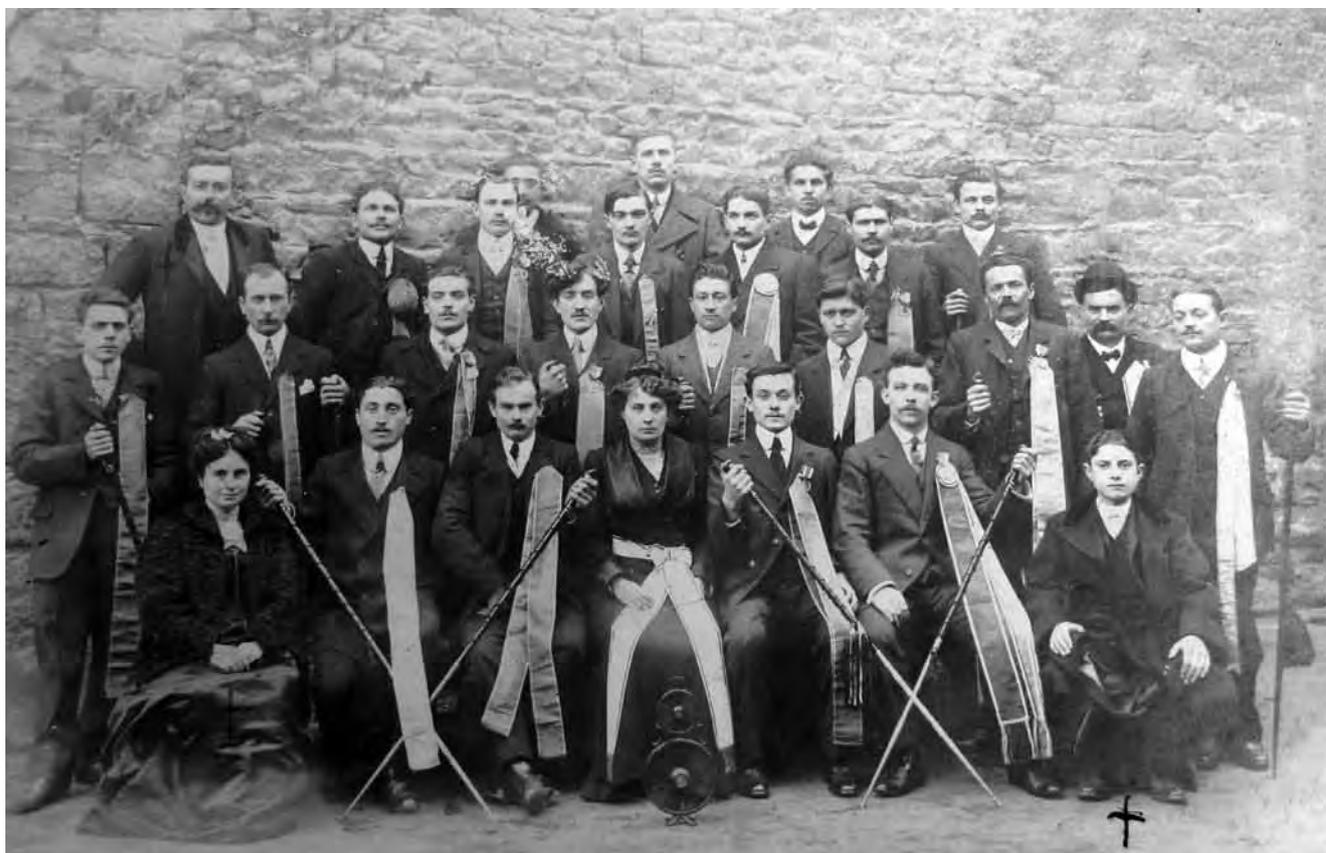
Au premier plan, de g. à dr. : Louis Jacques Proud ; Marie Rivat (grand-mère de Marie Bonnin épouse Proud) ; Marius Proud. Au second plan : Marie Bonnin et son mari Auguste Victor Proud ; Jeanne-Marie Bouché et son mari Jacques Bonnin ; Auguste Joseph Proud. Coll. part.

Vers 1900, la famille Bonnin-Proud déménage et va s'installer dans des locaux et appartements bien plus spacieux, à la croisée des rues Pasteur et du boulevard de l'Yzeron.

En 1921, le 16 août, Auguste Victor Proud décède à l'âge de 49 ans. Voici l'article nécrologique qui fut alors publié dans le journal *Le Compagnonnage* n° 27, d'octobre 1921, p. 7-8 :

« Le jeudi 18 août, les C.:² de Lyon, représentant toutes les corporations et groupe C.:, au nombre de 70 environ, conduisaient à sa dernière demeure le pays Proud Victor-Auguste, dit Vendéen la Tranquillité, décédé à l'âge de 49 ans, après une longue et douloureuse maladie. Tous les C.: du T.: de F.: connaissent le C.: qui fabriquait aux jeunes la canne, immémorial souvenir qui, plus tard, sera en bonne place au chevet de chaque C.:. Le C. Proud n'avait toujours eu qu'un seul désir, c'est qu'il fut possible que toutes les cannes qu'il avait fabriquées, l'accompagnent avec leur porteur à sa dernière demeure [...]. Sur la tombe, le C.: Maders, Président des C.: Charrons D.: D.: de Lyon retraça la vie, hélas trop courte de ce C.:, son T.: de F.:, Marseille où il reçut la lumière C.: puis Lyon et Oullins, où trouvant une compagne digne de lui, il se fixa. Président des C.: Charrons pendant de longues années, il lui donna l'impulsion de mutualité nécessaire au progrès et une prospérité florissante [...]. Premier en Ville puis Président de sa

2. Rappelons aux lecteurs la signification des abréviations triponctuées utilisées par les compagnons à cette époque : C.: = Compagnon (s), C.: du T.: de F.: = Compagnon(s) du Tour de France, D.:.D.: = du Devoir.



Sur cette photographie de la Saint-Jean 1914, à Lyon, Auguste Proud est en haut, au 3^e rang, à l'extrême gauche. Son fils Auguste Joseph est en bas, à l'extrême droite. La Mère est au centre, devant le chef-d'œuvre de la société.

corporation, Président de l'Alliance Compagnonnique et de l'École d'apprentis, membre de la Caisse de Retraite du Ralliement et de la Caisse des Veuves, il fut, à ces titres, en 1912, fait Chevalier de l'ordre suprême ».

Malgré son jeune âge, Auguste Joseph Proud, son fils, reprend les activités paternelles : l'atelier de charronnage et la fabrication des cannes pour les compagnons. Il se maria le 18 mars 1922, à Oullins, avec Louise Faure, native d'Oullins, qui demeurait à quelques pas de chez lui. De cette union naîtront 3 enfants : Lucien, en 1922, (vivant), Simone, en 1926 (décédée en 2010) et enfin Roger en 1938 (vivant).

Auguste Joseph décèdera à Oullins le 7 novembre 1966 à l'âge de 68 ans.

Et c'est grâce à l'obligeance de Simone et Roger Proud que nous avons pu, Jean, Serge et moi-même, pénétrer dans l'atelier de *Vendéen la Tranquillité*, là où tant de cannes furent fabriquées. Tout était resté en l'état, depuis l'époque où la dernière en sortit, dans les années 1930...



II. PROUD PÈRE ET FILS, COMPAGNONS CHARRONS

par Jean Philippon.

Rappelons d'abord que, contrairement à une idée reçue, les cannes des compagnons du tour de France n'étaient ni fabriquées par eux-mêmes ni obligatoirement par un compagnon spécialisé dans ce type d'articles. Les modèles les plus anciens (avant 1850) se distinguent à peine de ceux des cannes bourgeoises : jonc exotique de Malacca, fêrule en cuivre, gland en acier, cordons et pompons en cuir ou soie, pommeau en corne, ivoire, bois, sans décor particulier.

Les compagnons s'adressaient donc à des fabricants comme il y en avait dans les grandes villes et faisaient éventuellement personnaliser leur canne au niveau de la longueur et du pommeau, en y faisant adapter ou graver une pastille avec leur nom, leur surnom, les emblèmes (ou blasons) de leur corporation, etc. Après 1880, les cannes compagnonniques s'ornent, en plus, d'embouts gravés et guillochés, avec des figures symboliques. Les modèles d'alors sont restés à peu près ceux d'aujourd'hui.

A la fin du XIX^e siècle, deux ateliers seulement semblent se partager la fabrication des cannes compagnonniques. L'un se trouve à Nantes et est dirigé par un compagnon bourrelier du Devoir nommé Désiré GREFFIER, établi 1, place Sainte-Elisabeth (dans les années 1880).

L'autre se trouve à Lyon et ce n'est pas un compagnon qui le tient. Il s'agit de la maison J. BRON, 47, rue Thomassin. Nous reparlerons de lui dans la troisième partie de cet exposé. Signalons que nous le retrouvons offrant pour les fêtes corporatives une canne de compagnon, comme le relatent plusieurs articles du journal *Le Ralliement*, organe des compagnons du Devoir, dont celui du 17 juin 1893 : «... à l'issue du banquet aura lieu le tirage d'une tombola dont l'unique lot est une canne de compagnon que M. Bron, fabricant, a bien voulu nous offrir à titre gracieux [...] Cette canne est faite sur le modèle le plus riche et semblable aux compagnons charpentiers, toutefois M. Bron se charge de la transformer au gré du gagnant... ». Il avait fait de même lors du banquet de la Fédération compagnonnique de tous les Devoirs réunis, le 3 septembre 1882.

Nous sommes dans les années 1890, dans les débuts de l'Union Compagnonnique. Auguste Proud arrive à Lyon en 1892 et, comme ses pays, il ne veut pas rejoindre ce nouveau mouvement. Les compagnons charrons du Devoir sont en effet hostiles à l'Union. En témoigne cet extrait du journal *Le Ralliement*, signé de Proud :

« Lyon, 24 décembre 1892 [...] Nous avons veillé avec soin qu'il n'y ait aucun compagnon appartenant à l'union soit disant compagnonnique [...] Plusieurs compagnons charrons ont compris car ils ont préféré abandonner les fonds qu'ils avaient versés à la Fédération depuis plus de quinze ans [...]. A. Proud, Vendéen la Tranquillité, C.: Charron D.: D.: S.E.V. »

Proud est donc un compagnon actif au sein de sa société et il y occupe notamment la charge de second en ville. Artisan habile, il réalise



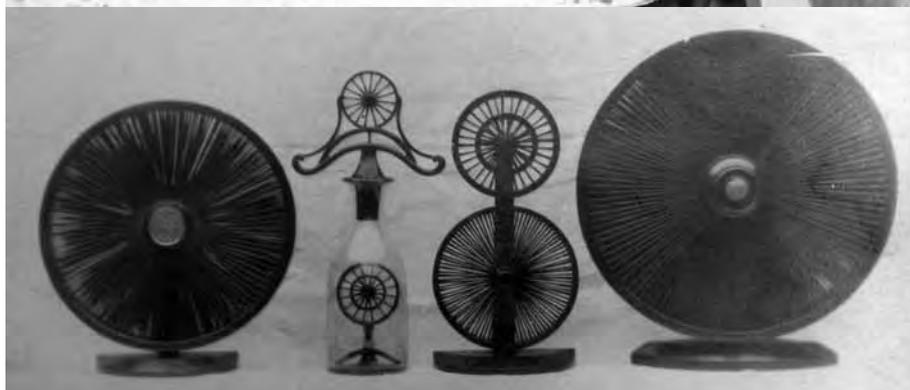
Roue à multiples rais,
chef-d'œuvre d'Auguste Proud,
qui était conservée dans
l'atelier d'Oullins.



Partie de l'une des deux roues à
multiples rais (visible sur la photo
ci-dessous, à droite), démontée et
conservée dans l'atelier d'Oullins.



Chefs-d'œuvre de charonnage
réalisés par Auguste Victor Proud
à la fin du XIX^e ou au début
du XX^e siècle. Coll. part.





aussi à partir de 1893 plusieurs chefs-d'œuvre composés de roues à multiples rais. Une dizaine d'années plus tard, il occupera des responsabilités au sein de l'Alliance compagnonnique de la ville de Lyon, association de rassemblement et d'enseignement professionnel fondée en 1912, dont il deviendra le président en 1914, et adhèrera cette année-là au Ralliement, mouvement des compagnons restés fidèles au Devoir et caisse de retraite. Le Ralliement s'empressera de lui décerner le titre et la croix de chevalier de l'Ordre de Jacques et Soubise, reconnaissance immédiate de son action au sein de sa société et du Compagnonnage en général. Car entre-temps, Proud est devenu l'un des deux seuls compagnons fabricants de cannes compagnonniques.

Établi à Oullins comme charron depuis 1892, Proud a dû vouloir étendre son activité et occuper une « niche », comme l'on dirait aujourd'hui. En 1901, lorsque Bron, avec qui Proud était nécessairement en relation, désira céder son affaire, l'atelier passa aux mains de *Vendéen la Tranquillité*. Le journal *Le Ralliement* du 28 juillet 1901 fait aussitôt savoir que : « Le Tour de France apprendra avec plaisir que la fabrication des cannes de compagnons se trouve entre les mains de deux compagnons : Proud, fabricant à Oullins, près de Lyon (Rhône), maison Bonnin, et Greffier père, fabricant à Pornichet (Loire-Inférieure) ».

Tout en poursuivant un peu son activité de forge et de charronnage, Proud transfère alors l'atelier Bron de Lyon à son domicile d'Oullins, et sa renommée finit par éclipser celle de Greffier, qui cesse son activité au début du XX^e siècle. Dans une annonce du journal *Le Ralliement*, Proud se présente alors comme la « seule maison de fabrication » spécialisée dans la fabrication des cannes compagnonniques pour tous corps d'états. Il est établi « boulevard de l'Yzeron, Maison Bonnin, à Oullins, près Lyon ».

Nécessité commerciale oblige, Auguste Proud ne refuse pas les clients lorsqu'ils sont compagnons d'autres sociétés que la sienne. Lui, qui était hostile à l'Union Compagnonnique une douzaine d'années plus tôt, fabrique à présent les cannes des « unionnistes », tout comme celles des compagnons charpentiers du Devoir de Liberté ! Il le fait même savoir en insérant des encarts publicitaires dans le journal de l'Union Compagnonnique, tel celui du 15 janvier 1905 : « Cannes Compagnonniques et Cordons de toutes nuances. La nouvelle canne en très joli jonc, pomme octogone avec plaque métal blanc ou ivoire sur laquelle sont gravés les attributs et initiales du titulaire, avec embout démontable de 0,08 c., cordons et glands, est vendue 14 fr. [...] S'adresser pour les commandes à M. A. Proud, successeur de M. Bron, boulevard de l'Yzeron, maison Bonnin à Oullins (Rhône).» On remarquera que l'annonce désigne Proud sous la civilité de « Monsieur », sans faire état de sa qualité de compagnon charron du Devoir.

De son atelier sortiront donc une multitude de cannes adaptées à chaque rite, jusqu'à son décès en 1922. Un an plus tôt, il avait associé à son affaire son fils Auguste Joseph, l'aîné, et l'activité se poursuivait naturellement avec ce dernier. Comme il semblait plus normal qu'un fabricant de cannes compagnonniques fût lui-même compagnon, les charrons le reçurent à la Sainte-Catherine 1924, lors de la première réception qu'ils organisèrent à Lyon depuis la fin de la guerre. Auguste Joseph avait



Pastille gravée au nom de « Proud Auguste Dit Vendéen La Tranquillité Compagnon Charron Du Devoir Reçu A Marseille Pour La Ste Catherine 1881. Fait A Lyon (en) 1893 ». Au centre, le blason des compagnons charrons du Devoir : compas, équerre, plane et lettres de la devise DPLD.

Cette pastille orne le moyeu de la grande roue reproduite page 172.



Annnonce d'Auguste Proud parue dans le journal *L'Union Compagnonnique* du 15 janvier 1905.



Groupe des compagnons charrens de Lyon, lors de la Sainte-Catherine 1927.

alors 26 ans. Il fut reçu sous le nom de *Lyonnais l'Ami des Compagnons*. La même année, à la Sainte-Anne, à Lyon, son frère Marius fut reçu compagnon menuisier du Devoir sous le nom de *Marius le Lyonnais*.

Mais Auguste Proud fils n'exerça pas avec autant d'ardeur l'activité de son père : le nombre de compagnons avait chuté depuis la fin de la guerre, les réceptions étaient plus rares et certains compagnons n'achetaient plus de canne, faisant ainsi l'économie d'un achat onéreux. Dès l'année de sa réception en 1924, Proud fils cessa toute publicité dans la presse compagnonnique puis il fit savoir qu'il arrêterait la fabrication des cannes en 1926. Cependant, durant quelques années encore, (jusqu'en 1933), il continua de fournir occasionnellement des accessoires, pompons, pastilles, embouts, etc. aux compagnons qui lui en faisaient la demande. En 1938, il se fit radier du registre de la chambre de commerce, ce qui marqua officiellement la fin de la fabrication des cannes.

Parallèlement, il occupa des fonctions au sein de la société des compagnons charrens du Devoir de Lyon (il est le secrétaire de la chambre en 1928). Mais celle-ci, comme au plan national, connaissait une chute d'activité due à la fois à la crise des recrutements de l'entre-deux-guerres et à l'évolution technique, qui allait bientôt conduire les véhicules hippomobiles au rang des antiquités. La dernière réception des compagnons charrens du Devoir de Lyon eut lieu en 1934. La mutation du métier de charron en celui de carrossier automobile était en marche mais ne prendrait son essor qu'après 1945, au sein de l'Association ouvrière des compagnons du Devoir.

En 1928, au moment où Auguste Proud fils prit sa gâche de secrétaire, la chambre de Lyon comptait en effet 28 membres en règle, ce qui est peu compte tenu de la zone géographique couverte, qui englobe le département du Rhône et tous les départements limitrophes, et même au-delà. Au plan national, en 1936, on ne comptait d'ailleurs plus que 271 compagnons charrens en règle (149 à Paris, 41 à Tours, 12 à Nantes, 23 à Bordeaux, 18 à Marseille et 28 à Lyon).



Il faut croire que Proud fils ne se sentait plus en accord avec le Compagnonnage, puisqu'en 1940 il démissionna de la chambre de Lyon, ne rejoignant pas ensuite l'Association ouvrière des compagnons du Devoir, alors en pleine expansion à Lyon. Son frère Marius ne paraît pas non plus avoir eu une activité compagnonnique durable.

Entre-temps, en 1937, le compagnon forgeron-mécanicien du Devoir André Bris, *Parisien Va de Bon Cœur*, avait repris la fabrication des cannes pour les compagnons, mais désormais à Paris, sous l'égide de la Fédération intercompagnonnique de la Seine...

III – CARACTÉRISTIQUES DES CANNES PROUD

par Serge Étienne.

Le prédécesseur de Proud, un mécanicien et tourneur sur métaux nommé Jean Marie Bron, était établi 47, rue Thomassin, dans le 2^e arrondissement³. Il est mentionné à cette adresse à partir du recensement de 1881. Il fabrique déjà des cannes, aussi bien pour les compagnons que pour les tambours-majors et fait passer des annonces dans les numéros du journal *La Fédération compagnonnique* puis dans celui de *L'Union Compagnonnique*, à partir de 1890. En 1901, il cède son affaire à Auguste Proud.

On ne sait pas exactement si ce mécanicien et tourneur sur métaux apposa sur les embouts des cannes qui sortaient de son atelier, une date, une estampille et des motifs ornementaux caractéristiques, et s'ils furent repris par son successeur, ou bien créés par lui.

Pour sa part, A. Proud fera toujours figurer sur les embouts ses initiales AP (Auguste Proud) et y ajoutera « Lyon » ou « Oullins ». Il apposera une date, qui n'est pas celle de la réception du compagnon mais de la fabrication de la canne (il peut s'écouler une, voire plusieurs années, entre les deux). Enfin, sur la partie fixe de l'embout et sa partie dévissable, on rencontre un numéro, qui est difficile à interpréter. Il semble que Proud opérait un classement chronologique jusqu'à 999 puis repartait à zéro.

D'une façon générale, Proud s'alignait sur le cahier des charges propre à chaque société, mais celui-ci permettait des variantes selon les désirs des compagnons. Ainsi, certains exigeaient une finition particulière pour le jonc : ils les voulaient ronds. Proud limait donc la côte du jonc, ôtant ainsi son vernis naturel. Il enlevait de l'épaisseur à la canne, l'enduisait d'un mastic à la céruse puis la teintait. Ces joncs se sont révélés beaucoup plus fragiles et se sont moins bien conservés.

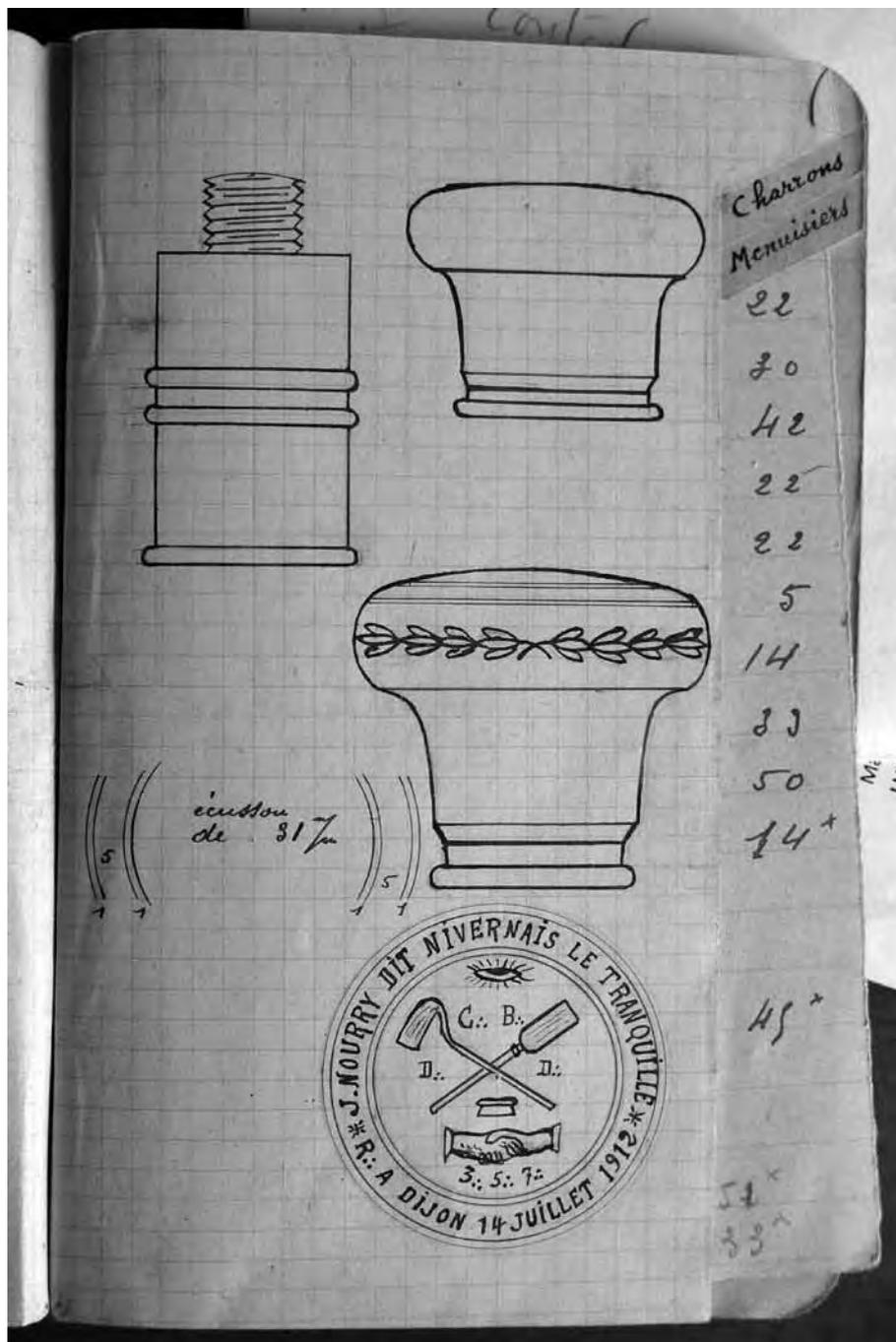
En ce qui concerne les pommes des cannes, Proud employait de la corne blonde de vache, qu'il teignait en noir, et de la corne de buffle importée. Une fois bien polies, ces cornes étrangères peuvent ressembler à la matière plastique connue sous le nom de bakélite.

Il utilisait aussi de l'ivoire pour les pommes de cannes des boulangers et des tailleurs de pierre. Le dessin gravé des premières a servi de modèle à des quantités de cannes, où rarement leur possesseur a demandé un ajout.

3. Voir ci-dessous la notice sur Bron, par Laurent Bastard.



Pomme de canne en ivoire, gravée au nom d'un compagnon boulanger du Devoir, par A. Proud, en 1900. Musée du Compagnonnage, Tours.



Dessin, avec dimensions, d'une pomme de canne de compagnon boulanger du Devoir, au nom de J. N. Nourry, Nivernais *la Tranquillité* (1912).

Quant aux compagnons serruriers du Devoir, il leur fallait de l'ivoire végétal ou corozo, extrait du fruit d'un palmier amazonien nommé phytelephas. Les pommeaux obtenus avec cette matière étaient dénommés « pommeaux coco ».

Proud fabriquait aussi des pommes en ébène, qu'il façonnait pour dégager des godrons en spirale. Ils étaient destinés aux cannes des compagnons charpentiers du Devoir de Liberté (Indiens) et tonneliers-foudriers du Devoir de Liberté. Ces pommeaux ne sont pas démontables.

Les pommes polygonales de la plupart des sociétés (hors Indiens, boulangers ou tailleurs de pierre) sont à sept ou huit pans selon les sociétés, mais la « tradition » de chacune d'elle n'est pas toujours observée et sans doute n'était-elle pas vraiment codifiée.

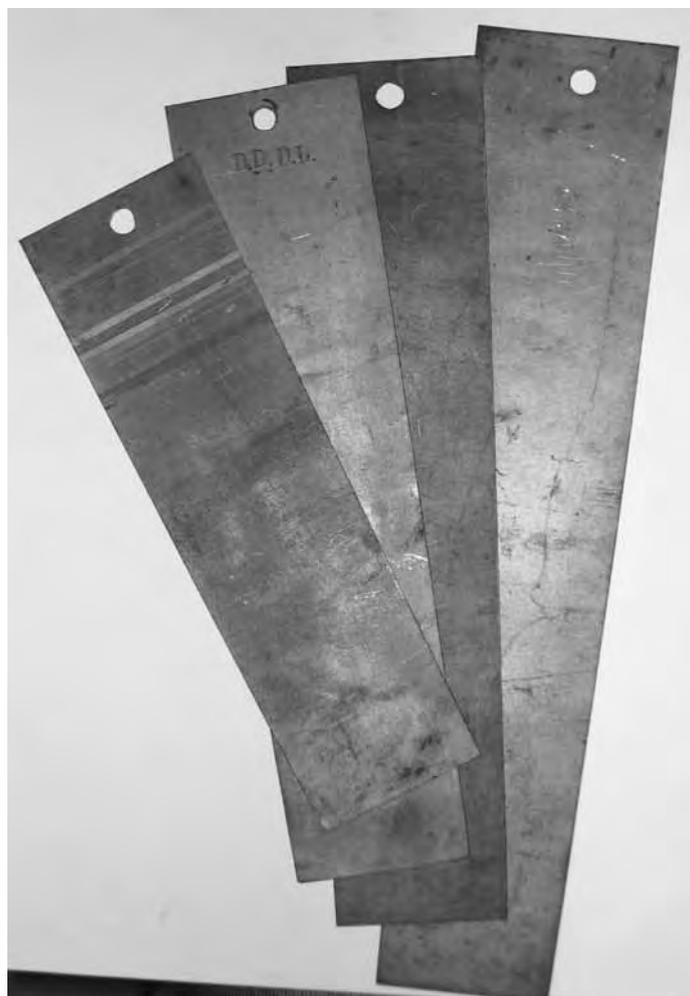
Les pastilles étaient en argent, en ivoire ou en os, selon les corporations. On en trouve aussi en galalithe, ou « gala », polymère



Ensemble des frappes utilisées pour le décor des férules de cannes.

Frappes en acier utilisées pour estamper les figures ornant les férules de cannes des motifs du temple, de la ruche, du compas et de l'équerre, du Père Soubise.





Tôle estampée dont l'une est marquée DDDL, ce qui atteste qu'Auguste Proud et son fils fabriquaient des cannes pour toutes les sociétés.

blanc à base de caséine et de formol, qui s'est répandu à partir du début du XX^e siècle. Toutes ces pastilles comportent une vis en dessous, ce qui permet une bonne fixation sur le pommeau et qui ne se rencontre pas sur celles des autres fabricants.

Ces pastilles étaient gravées et comportent des indications précises sur l'identité du compagnon (ses initiales, celles de son surnom, ses lieu et date de réception, et quand il s'agit de compagnons menuisiers du Devoir, le nom de la chambre où ils ont été reçus (BTLM [Bethléem] pour Paris, JRSLM [Jérusalem] pour Lyon...), le tout cryptographié et souvent triponctué. On a remarqué des erreurs lors de la gravure des noms, dues soit aux indications fautives du compagnon, soit à Proud lui-même.

Les passants des cordons sont en ivoire pour la plupart des corps, ou ornés d'un petit fer à cheval pour les maréchaux, d'un collier pour les bourreliers ou d'une roue pour les charrons.

Les pompons étaient fournis par des passementiers de la région : Lyon, Bourgoin, Saint-Chamond ou Firminy (il en existe encore un dans cette dernière ville).

Les motifs des férules sont issus de frappes en acier, gravées en champlevé, qui sont frappées

avec un balancier sur la feuille de laiton posée sur un bloc de plomb. Il en existait de différentes sortes, qui pouvaient être plus ou moins associés : raisins, temple de Salomon, ruche, colombe aux rubans, chien assis, chien courant, Père Soubise (ce dernier pour les compagnons de ce rite). Proud proposait donc des cannes plus ou moins ornées et leur prix variait en fonction du décor.

Le compagnon pouvait aussi choisir un embout en laiton à finition nickelée, argentée ou dorée.

Quant à la hauteur de la canne, elle dépendait des usages pratiqués au sein des différents corps mais aussi de la taille du compagnon. Une règle non écrite veut que la pomme de la canne soit à la hauteur du cœur de celui qui la porte.

Lorsque plus aucune canne ne sortit de l'atelier d'Auguste Proud puis de son fils, au début des années 1930, les lieux demeurèrent en l'état. C'est grâce à ses descendants que j'ai pu acquérir l'ensemble des matrices, outillage, matériaux et chefs-d'œuvre qui y étaient conservés et obtenir de leur part l'autorisation d'utiliser désormais la mention « Successeur d'Auguste Proud père et fils » sur mes propres documents de communication. Je poursuis ainsi, en région lyonnaise, une fabrication de cannes compagnonniques commencée vers 1880 par Jean Bron et à qui succédèrent Auguste Proud, père et fils.



Lot de bandes de laiton estampées de figures symboles, pour l'ornementation des férules de cannes.

Plaques de laiton destinées à habiller la férule des cannes, avec les motifs du Père Soubise, de la ruche, du compas et de l'équerre, du temple.

ANNEXE

JEAN BRON, PRÉDÉCESSEUR D'AUGUSTE PROUD (1841-1904)

par Laurent Bastard

Il était né le 22 mars 1841 à Sermérieu (Isère), d'un père cultivateur prénommé Augustin et de son épouse Jeanne Cottin ; la déclaration est faite en présence de deux autres cultivateurs ; seul le père sait signer (acte n° 12 du 23-3-41). Prénommé Jean Marie, le fils Bron ne demeurera pas dans l'agriculture et entrera vraisemblablement en apprentissage chez un forgeron, maréchal ou mécanicien. On le retrouve en effet à Lyon, sur l'état de recensement de 1881. Il est alors mentionné comme « mécanicien », marié à une « ménagère » de 39 ans nommée Claudine (Péroline ou encore Claudia, selon les sources) Chevron, et il demeure avec elle au 47, rue Thomassin, dans le II^e arrondissement. Le couple n'aura pas d'enfants.

On ignore à partir de quelle époque il entreprit de fabriquer des cannes pour les compagnons, article qu'il réalisait aussi pour les tambours-majors, comme nous l'apprend une de ses publicités. Mais, établi dans une ville et un quartier qui comptait beaucoup de compagnons, ceux-ci devaient le solliciter régulièrement après leur réception, lorsqu'il s'agissait pour eux de s'offrir l'un de leurs plus chers attributs. C'est en tout cas en 1882 que Jean Bron participe à une tombola au profit de la caisse de retraite de la Fédération compagnonnique de tous les Devoirs réunis, en offrant une belle canne de sa fabrication. La Fédération, établie rue Grôlée, était à 200 m de l'atelier Bron, et l'on comprend pourquoi des liens commerciaux avaient pu se tisser entre l'un et l'autre.

Voici ce que l'on peut lire dans *La Fédération Compagnonnique* n° 30, du 20 août 1882 :

« TOMBOLA AU PROFIT DE LA CAISSE DE RETRAITE.

La canne offerte à la Fédération, par M. Bron, fabricant de cannes, rue Thomassin, n° 7, à Lyon, sera tirée le 3 septembre prochain.

Nous prions nos amis de se hâter de souscrire, car le tirage aura lieu le jour de notre banquet, au dessert, et le gagnant sera avisé télégraphiquement si la localité le permet.

Nous publions aujourd'hui la première liste ; dans le prochain n° nous publierons la deuxième et dans le second n° de septembre, nous indiquerons le nombre de n° pris, le nom du gagnant et le bénéfice laissé à la caisse de retraite par la gracieuse offrande de notre ami Bron qui, nous l'espérons, aura des imitateurs.

Pour les nouveaux abonnés nous reproduisons la lettre de M. Bron :

Lyon, le 8 juillet 1882.

Monsieur le Président fédéral, Directeur du journal La Fédération.

En vous félicitant de l'œuvre généreuse que vous avez entreprise, la réorganisation du Compagnonnage et la création d'une caisse de retraite pour ses vaillants invalides, permettez-moi d'offrir une canne de premier choix, garnie avec goût, gravée aux initiales du gagnant.

Cette canne sera tirée en tombola, le jour de votre prochain banquet, à 0 fr. 50 centimes le numéro, au profit de la caisse de retraite. Le numéro de chaque souscripteur sera le rang d'inscription à mesure que les demandes vous parviendront. Vous publierez la liste le dimanche qui précédera votre banquet, je crois le deuxième dimanche de septembre. Agréez, Monsieur le Président, les vœux que je fais pour la réussite de ma faible obole.

J. BRON, fabricant de cannes, rue Thomassin, n° 7⁴. ».

L'article se poursuit par la description de la canne et l'on notera ses caractéristiques et son prix : 60 f. Compte tenu du salaire journalier moyen d'un ouvrier lyonnais en 1881, qui était de 4, 85 f, il fallait la paye de douze jours et demi de travail pour l'acquérir, ou un demi-mois (en 1937, c'était un peu moins cher chez le compagnon Bris : un tiers du salaire mensuel, qui avait augmenté). Reprenons la lecture de l'article :

« La canne qui est offerte pour être tirée en tombola est exposée au cercle : elle est estimée 60 fr. L'embout est guilloché nouveau genre doré ; le jonc est ce qu'il y a de plus beau ; les glands, haute nouveauté ; la pomme, d'un beau fini ; l'écusson est en argent, prêt à recevoir le nom de l'heureux gagnant.

Nous prions nos amis qui voudraient se faire inscrire d'envoyer 50 centimes en timbres-poste ; leur numéro sera celui de leur inscription. Les souscriptions seront reçues au cercle, rue Grôlée, 63, chez le C. Meneux, secrétaire de la Fédération.

Nous croyons que les CC.:. ne voudront pas manquer l'occasion de gagner une belle canne et surtout de faire une petite manifestation en faveur de notre Caisse de Retraite dont le résultat est déjà si heureux. Nous comptons sur le concours de nos jeunes amis qui ne manqueront pas de s'associer à nous, en cette circonstance, comme ils l'ont déjà fait en tant d'autres. »

Suivent les listes de compagnons souscripteurs et enfin, dans le numéro 32 du journal (18 septembre 1882), on apprend que sur les 500 numéros, c'est celui du compagnon Conques qui a été tiré. C'est un boulangier, surnommé *Béarnais l'Ami du Travail*, qui demeure rue Impasse-Bayard à Toulouse. Le journal ajoute : « M. Bron, fabricant de cannes, rue Thomassin, 47, qui assistait au banquet, s'est mis immédiatement à la disposition de l'heureux gagnant pour faire les transformations qu'il

4. Une coquille sur le numéro de la rue : il faut lire 47

jugerait nécessaire. » (sans doute parce que les pommes de cannes de boulangers sont rondes et en ivoire). Et plus loin : « Les CC. : apprendront certainement avec plaisir que le généreux donateur de la canne mise en tombola au banquet de Lyon et qui a produit 277 fr. à la caisse de retraite, tient à leur disposition les cannes compagnonniques qu'ils voudront bien lui demander soit verbalement soit par correspondance. Nous essayons de payer notre dette à l'égard de cet ami du Compagnonnage en donnant son adresse aux CC. : du tour de France : M. Bron, fabricant de cannes en tous genres, rue Thomassin, n° 47, à Lyon. »

En faisant du sponsoring, comme l'on dirait aujourd'hui, Bron avait réussi une belle publicité. De son côté, il fera paraître régulièrement des annonces dans le journal de la Fédération. Dans un encart de janvier 1887, il précise notamment qu'il est à la disposition des compagnons pour leurs cannes « avec écusson, des pommes gravées aux attributs, ainsi que les embouts qui sont unis, gravés ou guillochés, selon l'avis qui lui en est donné. ». Il poursuivra ses annonces dans le journal de l'Union Compagnonnique, après 1890.

À la fin de cette année-là, il signale dans le journal de l'Union qu' « afin de donner plus d'extension à ses affaires, il s'associe avec M. Fournier » sous la raison sociale FOURNIER ET BRON, tourneurs sur cuivre. Il s'établit alors 7, rue des Marronniers, toujours dans le II^e arrondissement (le recensement de 1891 indique le n° 6). Mais dès le mois de mai, nouvelle annonce : il se retire de l'association Fournier et Bron et reprend seul, comme par le passé, la fabrication des cannes compagnonniques et de tambours-majors. Son nouvel atelier est désormais 12, rue du Palais-Grillet, à Lyon. Le couple y demeurera jusqu'à la fin de son activité. À cette date, Bron est encore qualifié de « tourneur » mais jamais de « fabricant de cannes ».

En 1901, il cède son affaire au compagnon Auguste Proud, *Vendéen la Tranquillité*, qui demeurait à Oullins, en banlieue lyonnaise, depuis 1892. Jean Marie Bron, « sans profession », s'éteint trois ans plus tard, le 2 avril 1904, en son domicile du 14, rue de la Poulaiillerie, dans le même arrondissement (acte de décès n° 932, du 2-4-1904). Il était âgé de 63 ans. Sa veuve vivait encore à cette adresse en 1911.



« Les Compagnons Charrons et Menuisiers en voiture de la Cay. de Lyon en l'année 1930 ».

Photographie réalisée par Maurice Bossu, *Parisien le Bien Aimé*, compagnon sellier du Devoir, durant son tour de France. Il emploie le terme « cayenne », mais il s'agit en fait de la « chambre » des CC. charrons. Auguste Joseph Proud est au premier rang, le deuxième à partir de la droite (avec cravate).